

Réf: Dossier N° 075850

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ABIDJAN TEAM CHRONO » en abrégé « ATC »

Siège social Abidjan, Cocody, Deux Plateaux Agban, Lot 686,
Ilot 70

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 26/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ABIDJAN TEAM CHRONO » en abrégé
« ATC »

Objet : - Commerce général;
- Livraison ;
- Multi-services ;
- Divers

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Deux Plateaux Agban, Lot 686,
Ilot 70

Dirigeant(s) : M TRAORE SOULEYMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00685 du 08/02/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°04391/GTCA/RC/2022 du 08/02/2022

